Génie. — Au grade de capitaine, Augier, 40e régiment, désigné pour le 3e régiment, Arras; Leroux, au 3e régiment, Arrars, maintenu.

Intendance. — Au grade de sous-intendant de 1re classe, Bérichon-Mazerat, à Paris, désigné pour Lille. — Au grade d'adjoint à l'intendance, Bouyssie, capitaine au 43e, désigné pour la division de Constantine. — Au grade d'officier d'administration principal, subsistances, M. Pic, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire des vivres et fourrages, Lille, maintenu.

Service de santé. — Au grade de médecin-major de 1re classe, Bar, médecin-major de 2e classe du 132e d'infanterie, maintenu.

Service des affaires indigènes d'Algérie. — Le lieutenant Allouis du 176e d'infanterie, est mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie pour être employé dans le service des affaires indigènes.

CHEMIN DE FER DU NORD

—— Mutations. — M. Dessenne, chef de la Petite Vitesse, à Paris-La Chapelle-Annexe, est nommé chef de la petite vitesse à Paris-La Chapelle-Triage. — M. Bonneville, chef de la petite vitesse à Saint-Amand-les-Docks, est nommé chef de la petite vitesse à Paris-La Chapelle-Annexe. — M. Obert, sous-chef de la petite vitesse à Paris-La Chapelle-Triage, est nommé chef de la petite vitesse à Saint-Ouen-les-Docks. — M. Frederich, employé principal à Paris-La Chapelle-Marchandises, est nommé sous-chef de la petite vitesse, à Paris-La Chapelle-Triage. — M. Drappier, employé à Paris-La Chapelle-Marchandises, est nommé employé principal à la même gare. — M. Meulliemeestre, receveur de grande vitesse aux Fontinettes, est nommé receveur-chef de la petite vitesse à Etaples. — M. Morel, receveur chargé de la petite vitesse à Seclin, est nommé chef de halte à Wattignies-Templemars. — M. Leperre, employé à Tourcoing, est nommé en la même qualité à Saint-Amand. — M. Lacourt, homme d'équipe à Tourcoing, est nommé employé à la même gare. — M. Delos, homme d'équipe à Lille-Saint-Sauveur, est nommé employé à la même gare. — M. Pourin, homme d'équipe à Paris-La Chapelle-Marchandises, est nommé employé à la même gare. — M. Tarrieq, homme d'équipe à Paris-La Chapelle-Marchandises, est nommé employé à St-Ouen-les-Docks. — M. Maître, chef d'équipe au dépôt d'Amiens, est nommé maître-ouvrier au dépôt de Boulogne. — M. Wattebled, ferreur à l'atelier des voitures, de Lens, est nommé surveillant au même atelier. — M. Delnoste, chef outilleur à l'atelier des voitures, d'Hellemmes, est nommé chef de brigade de l'outillage au même atelier. — M. Cayet, surveillant à l'atelier des voitures, de Lens, est nommé employé au même atelier. — M. Pottier, visiteur à Maubeuge, est nommé chef visiteur à Anor.

—— Pendant la période du 1er au 22 janvier 1912, à l'occasion des courses de Nice, la Compagnie du chemin de fer mettra en distribution dans toutes ses gares, des billets d'aller et retour de 1re et 2e classes pour Cannes, Nice, Menton, Monaco-Monte-Carlo, avec arrêt à l'aller et au retour à deux gares de leur choix, à des prix réduits de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e classe sur les prix des billets simples.

La durée de validité de ces billets est de 22 jours; elle pourra être prolongée de deux périodes de dix jours moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 pour chacune de ces périodes. Les demandes de billets devront être adressées à la gare de départ au moins quarante-huit heures d'avance.

—— Réseau temporaire. — Trains Lille-Aulnoye et Lille-Valenciennes. — Les trains n° 1569 et 1570, dont la circulation a été prévue à titre temporaire et d'essai, les mardis en octobre, novembre et décembre, le premier entre Lille et Aulnoye, et le second entre Valenciennes et Lille via Orchies, seront maintenus à titre temporaire et d'essai les mêmes jours et sur les mêmes parcours, pendant les mois de janvier et de février 1912.

—— Train Lille-Béthune. — A partir du 3 janvier prochain, les trains 1767 et 1775 de mercredi, partiront de Lille, le premier à 9 h. 18 matin et le second à 6 h. 26 du soir, et le train ouvrier 2121 ne fera plus arrêt à Don-Sainghin.

COGNAC
J.&F. MARTELL
Produit naturel
des Vins récoltés et distillés
dans la région de Cognac.

NORD

UN ACCIDENT MORTEL A WAZIERS. — Un chauffeur de la Compagnie des mines d'Aniches, M. Arthur Duquesnoy, 26 ans, à Waziers, a été tamponné au cours d'une manœuvre. Il est mort peu après.

UN HOMME BROYÉ PAR UN TRAIN, A LOURCHES. — Le journalier Pierre Meriaux, 25 ans, ayant voulu traverser la voie, a été écrasé par un train: son cadavre fut retrouvé peu après.

ÉCHEANCE DE JANVIER 1912

Les coupons à l'échéance de Janvier 1912 sont payables dès à présent chez Messieurs

M. Naessens et G. Martin

Changeurs, 6, rue de la Gare, à Roubaix. Souscriptions, échanges, renouvellements, etc. Ordres de bourse sur toutes les places. 20127

PAS-DE-CALAIS

UN ANCIEN CRIME, A BÉTHUNE. — Un ouvrier mineur, Aimable Dehevre, âgé de 36 ans, avait été accusé du meurtre d'un maître-maçon, Léon Beulque, trouvé mort dans une rue de Bruay, le 7 février 1909, à l'aube. Arrêté, il s'était énergiquement défendu et les preuves de sa culpabilité ayant fait défaut, une ordonnance de non-lieu avait été délivrée en sa faveur.

Mais la découverte récente d'un fait nouveau aurait fait naître à nouveau des soupçons au sujet de cet homme. Dehevre, qui était resté dans le pays, a été arrêté une seconde fois, mercredi matin, par MM. Lisparlette et Vasseur, commissaires de la police mobile. Écroué à la prison de Béthune, il sera prochainement interrogé par le juge d'instruction chargé de cette affaire.

AUDACIEUSE AGRESSION, A LENS. — Mme Vve Florit-Devillet se trouvait sur le pas de sa porte quand un inconnu se précipita sur elle et la frappa de deux violents coups de matraque. Mme Devillet est gravement blessée. Son agresseur est en fuite.

POUR LES VICTIMES DE LA TEMPÊTE, A BOULOGNE. — De nombreuses souscriptions sont ouvertes pour subvenir aux besoins des veuves et des orphelins des marins perdus en mer pendant la dernière tempête. De toutes parts, l'émulation est grande, notamment à Etaples où 28 hommes ont péri. La mer n'a encore rendu que deux cadavres.

Le Préfet du Pas-de-Calais a envoyé 500 francs. M. Ribot 300 fr., une commune pauvre des environs a voté 50 francs.

BELGIQUE

FUNÉRAILLES de M. Lefebvre-Fourez

BOURGMESTRE D'ESTAIMPUIS

LA LEVÉE DU CORPS — L'ASSISTANCE LES DISCOURS

Les funérailles de M. Lefebvre-Fourez, bourgmestre d'Estaimpuis; membre du Comité Central de l'Association Catholique de l'arrondissement de Tournai; président de l'Harmonie « La Lyre »; président de la Société de Saint-Vincent de Paul; président

M. LEFEBVRE-FOUREZ,
Bourgmestre d'Estaimpuis

d'honneur des Anciens Frères d'Armes; président de la Société de Secours Mutuels « La Fraternelle »; président de la Société de retraite l'Union, ont eu lieu jeudi matin, à onze heures, au milieu d'une assistance considérable, qui avait voulu rendre un dernier hommage à cet homme de bien. La plupart des habitants avaient arboré le drapeau national cravaté de deuil.

A la levée du corps, qui a été faite au domicile du défunt, par M. le chanoine Vassart et M. le curé, entourés d'un nombreux clergé, M. Duquenne, représentant et président de l'Association Catholique de Tournai, a prononcé un impressionnant discours.

En termes élevés, et après avoir déploré la perte doublement sensible, et pour sa famille et pour la commune, M. Duquenne a retracé à grands traits la vie si bien remplie de M. Lefebvre, qui fut toujours un homme intègre dans toute l'acception du terme, généreux et bon avec tous. Les catholiques perdent en lui, un apôtre convaincu, un vrai soldat du Christ, qui a toujours combattu pour la bonne-cause. Il aura sans doute reçu la haut la juste récompense à la quelle avait droit une vie aussi exemplaire.

Le cortège s'est mis ensuite en marche dans l'ordre suivant: La croix, les enfants des Ecoles communales, les Elèves des Pensionnats Saint-Jean-Baptiste de la Salle, et de la Sainte-Union, les Sociétés des Anciens Frères d'Armes, de Saint-Vincent de Paul, de Secours-Mutuels, les ouvriers, l'Harmonie La Lyre.

Des couronnes avaient été offertes par l'Association Catholique de Tournai, l'Harmonie La Lyre, les Anciens Frères d'Armes, le personnel, et par des amis du défunt.

La dépouille mortelle était portée par un groupe d'ouvriers et les cordons du poele étaient tenus par MM. Duquenne, représentant de Tournai; le baron Maurice Houtart, échevin à Tournai; M. Duquenne, commissaire d'arrondissement; Du Cellier, bourgmestre de Templeuve; Guévart, inspecteur principal des Ecoles, et plusieurs membres du Conseil communal.

Derrière le corps, venaient les membres du Conseil communal et différentes délégations. Le deuil était conduit par M. l'abbé Pierre Lefebvre, vicaire, à Marche-lez-Ecaussines; MM. Jean, Paul et Joseph Lefebvre, fils du défunt.

Dans la très nombreuse assistance, on remarquait la présence de délégations diverses, des notabilités de la région, des bourgmestres et secrétaires communaux de l'arrondissement. L'Harmonie la Lyre a exécuté une marche funèbre sur le parcours et à l'église. L'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe. Après le service funèbre, le corps a été transporté au cimetière communal, où a eu lieu l'inhumation.

Sur la tombe, deux discours ont été prononcés par M. H. Roussel, sergent-major de l'Harmonie La Lyre, et par M. L. Dupont, directeur du tissage de M. Lefebvre.

Nous en reproduisons les principaux passages:

DISCOURS DE M. HENRI ROUSSEL
Sergent-Major de l'Harmonie « La Lyre »

Soldat de la cause catholique, M. Lefebvre disparaît au moment où la victoire venait de couronner ses longs et persévérants efforts. En des périodes moins troublées, il fut sans doute resté à l'écart des luttes politiques. Il eut pu trouver dans la faiblesse de sa santé, dans la multiplicité de ses occupations, dans les exigences de sa clientele des excuses suffisantes pour justifier son abstention, mais il avait compris qu'en présence de l'attitude prise par les adversaires dans les questions religieuses et sociales, c'est un devoir impérieux pour ceux-là, que Dieu a établi les dépositaires de l'intelligence, de la fortune, de l'influence, de faire servir ces dons à la cause du bien et de la religion. Ce devoir, il l'a rempli avec un courage invincible et une louable persévérance. Et dans toutes les consultations électorales qui se sont succédé, à la commune, à la province, aux Chambres législatives, qu'il fût ou non, personnellement en cause, il n'a cessé d'apporter au parti catholique, le concours de son dévouement, de sa générosité, de son inlassable activité.

Homme de sagesse et de réflexion, M. Lefebvre savait que les succès électoraux ne s'improvisent point, et que, pour remporter la victoire, il faut des troupes aguerries, disciplinées, enthousiastes. Et c'est pourquoi, nous l'avons vu apporter tant de soins à la formation, au maintien, à l'épanouissement des divers groupements catholiques de la commune.

Notre vaillante société de musique surtout fut l'objet de la constante sollicitude et de l'inépuisable générosité de son vénéré président.

Si grande que fut la sollicitude de M. Lefebvre pour sa chère société de musique, cette sollicitude n'était point cependant exclusive et toute œuvre nouvelle qui se fondait dans la commune en vue du bien à réaliser, œuvre d'agrément, de patriotisme éclairé, œuvre de philanthropie ou de charité chrétienne pouvait compter sur l'appui de ses sages conseils, de sa prudente direction et le concours de son inépuisable générosité.

Aussi ne faut-il point s'étonner si, il y a douze ans, ses concitoyens l'envoyèrent siéger au Conseil communal où ses adversaires eux-mêmes durent rendre hommage à la sagesse de ses vues et à la sincérité de ses convictions. Réélu avec tous ses compagnons de lutte il y a quatre ans, à une imposante majorité, la confiance de son souverain l'appelait il y a quelques mois à peine au poste du premier magistrat de la commune. Le corps électoral ratifiait solennellement ce choix le 15 octobre en assurant au nouveau bourgmestre une majorité compacte au sein du Conseil communal.

La Providence a jugé que les satisfactions de la terre étaient trop vaines pour le serviteur d'élite qu'était M. Lefebvre et c'est une couronne immortelle que Dieu lui a ménagée dans le Ciel. Puisse-t-il de là-haut continuer sa protection aux œuvres qu'il a dirigées durant sa vie. Pour nous, nous conserverons soigneusement le souvenir de ses bienfaits et nous nous grouperons autour de ceux-là qui, héritiers de son nom, de ses vertus, de son influence, seront les continuateurs de ses œuvres pour travailler avec plus d'ardeur que jamais au triomphe de cette foi chrétienne que le regretté défunt a si vaillamment défendue sur la terre et dans laquelle, nous en avons la douce espérance, il a trouvé maintenant en un monde meilleur sa joie et sa récompense.

DISCOURS DE M. LOUIS DUPONT
directeur du Tissage

Fils de ses œuvres, M. Lefebvre ne devait qu'à lui-même, à son intelligence des affaires, à son labeur assidu et opiniâtre la situation enviable qu'il s'était acquise dans le monde commercial et industriel.

La prospérité de son industrie, il la devait à son esprit d'initiative, à la sûreté de ses conceptions, à la prudence de ses décisions qui jamais n'étaient le fruit de la précipitation, mais qui jamais non plus ne reculaient devant les transformations les plus importantes quand elles étaient jugées utiles ou nécessaires.

Président de la Conférence St-Vincent de Paul, M. Lefebvre eut l'insigne honneur de défendre contre les prétentions de la bienfaisance officielle, les droits imprescriptibles de la charité libre et chrétienne.

Le secret d'une vie si bien remplie, M. Lefebvre le puisait dans ses convictions religieuses inébranlables et dans la pratique de la plus édifiante piété! Il vivait pour le travail, mais pour le travail sanctifié par la prière. La justice dans les affaires c'était pour lui l'accomplissement d'un devoir de la conscience. Son amour pour les humbles et les faibles, sa charité compatissante pour les malheureux c'était la conception chrétienne de la fraternité enseignée par le divin Sauveur. Toute sa vie extérieure et publique n'avait qu'un but et qu'un motif: la défense de la foi.

Et c'est pourquoi, et ceci doit être une suprême consolation pour sa famille éplorée, notre regretté défunt a pu sans craindre paraître devant le juge suprême, car jamais ici-bas, ni dans ses paroles ni dans ses actes, il n'a rougi de sa foi et de sa religion.

AU CONGO BELGE

UNE RÉVOLTE DANS L'OUELLÉ?

Une grave nouvelle du Congo est envoyée à la « Gazette » par un correspondant de Bruges:

« Une lettre privée de Bumba, arrivée à Bruges, hier soir, annonce que l'Ouellé était, il y a un mois, en pleine révolte.

» Le chef Sasa marchait sur Niangara, à la tête d'une troupe de révoltés, munis de 3,000 fusils Mauser.

» Une colonne de 2.000 soldats noirs, commandés par de nombreux officiers blancs, s'était formée au camp de Lisala et marchait à leur rencontre.»

Nous publions cette nouvelle sous toutes réserves.

Il convient de faire remarquer que le «Léopoldville» est arrivé mercredi soir, à 7 heures, à Anvers, apportant peu de nouvelles du Congo, où selon les passagers tout était tranquille dans la colonie au moment du départ.

Un drame à Aertrycke

UN JEUNE HOMME TUÉ A COUPS DE COUTEAU

Vers 9 heures 30 du soir, à Aertrycke-lez-Bruges, un ouvrier de 26 ans, René Naert, quittait la place d'Aertrycke avec son amie, Marie Van den Driessche, pour se rendre chez eux. Le long de la route d'Aertrycke à Ichteghem, le couple rencontra une bande de joyeux fêtards qui se livrèrent à quelques plaisanteries de mauvais goût. Naert poursuivit paisiblement son chemin mais cinq individus de la bande, particulièrement exaltés, lui cherchèrent querelle et tirèrent le couteau. Bientôt, René Naert tombait par terre, baignant dans son sang. La jeune fille s'enfuit chez elle et n'osa souffler mot de ce qui s'était passé.

Vers une heure, des passants attardés, parmi lesquels la sœur de Marie Van den Driessche, vinrent butter contre le corps du malheureux. A l'aide d'une lanterne cherchée dans le voisinage, on le reconnut, puis voyant qu'il était mort, on le laissa sur place.

Ce n'est que le matin, à 7 heures 30, que le cadavre, entièrement exsangue, fut découvert une seconde fois et la police avertie.

Trois arrestations ont été opérées.

Le Quadruple Assassinat de La Sauvenière

JULIEN EST GRACIÉ

L'éminent défenseur de Julien, le bandit de Spa, condamné à mort par la Cour d'assises de la Somme, Me Victor Jourdain, a été reçu hier par le Président de la République.

Dans les observations qu'il avait présentées au Président de la République, le défenseur de Julien avait insisté sur la disproportion des peines respectivement prononcées contre le quatuor, inséparable aux yeux de l'accusation, des assassins de Spa.

Ces considérations avaient paru à Me Jourdain, impressionner favorablement M. Fallières.

Le défenseur avait fait ensuite ressortir que Julien avait le casier judiciaire le meilleur. De plus, avait ajouté Me Jourdain, qui avait entrepris la lourde tache de défendre Julien, si son client avait été arrêté en Belgique il n'y eût pas subi la peine de mort, qui n'y est pas appliquée.

Ces arguments ont paru convaincants au Président de la République, qui a signé la grâce de l'assassin.

Julien, qui est d'un tempérament froid, n'a pas eu de joie excessive en apprenant qu'il était gracié; il s'est borné à sourire; puis il a vivement remercié son défenseur.

— Comme les rêves sont trompeurs, a-t-il ajouté; aujourd'hui, je me suis éveillé avant le jour avec l'idée bien arrêtée que le moment était venu de faire la connaissance de M. Deibler!...

Coïncidence singulière: Julien a été gracié, jour pour jour, deux ans après le quadruple assassinat de la Sauvenière.

LA NOMINATION DES BOURGMESTRES. — Bruxelles, 27 décembre. — Le travail préparatoire à la nomination des bourgmestres est fort avancé. Le ministre de l'intérieur fera paraître au « Moniteur » du 2 janvier une série d'arrêtés royaux comportant un millier de nominations.

FAITS DIVERS. — *Un vol de 5.000 francs.* — Un clerc de notaire habitant Etterbeek, avait fait mardi soir la connaissance d'une jeune femme dans un café du centre de Bruxelles. Quand il la quitta, il constata la disparition de son portefeuille contenant cinq billets de mille francs.

—— *Accident mortel à la foire d'Anvers.* — A la foire installée place Sainte-Elisabeth, le nommé Frédéric Roggemans, 14 ans, demeurant rue du Congres, 24, a été atteint à la tête par une balançoire.

Transporté à l'hôpital avec une fracture au crâne, il y est mort peu après son arrivée.

—— *Accident mortel de tram à Bruxelles.* — M. J.-B. Wymjens, 29 ans peintre, demeurant à Capelle-au-Bois, a été tamponné, avenue du Port, par un tram alors qu'il se dirigeait vers la gare de Tour et Taxis. Il est mort à l'hôpital Saint-Jean.

—— *Un drame au village.* — Un houilleur de Vollezele, nommé Leken, âgé de 31 ans, rentrant chez lui, a été blessé de trois coups de couteau par trois inconnus. Son état est désespéré.

—— *Une arrestation à Houdeng-Goegnies.* — Jeudi, on a conduit à la prison de Mons, une femme de Houdeng-Goegnies, accusée de manœuvres criminelles

—— *Explosion d'une bombe.* — Un attentat a eu lieu, la nuit, à Morville. Une bombe avait été placée contre la maison du nommé Edmond Caussin, marchand de bois. L'explosion a été d'une grande violence.

BRUXELLES

MARIAGE. — Hier, a été célébré en l'église Saint-Jacques, le mariage de la baronne Marie-Thérèse van Caloen, petite-fille de la baronne douairière van Caloen, née comtesse de Gourcy-Seraincharnps, et de M. van Oekerhout, sénateur et fille du baron et de la baronne Albert van Caloen, avec M. Jean Fremin du Sartel, petit-fils de Mme d'Estreux de Beaugrenier et fils de Mme Fremin du Sartel.

COURTRAI

VOL D'UNE BALLE DE LIN. — Un voiturier de Wevelghem, M. Urbain Vanbavinckove, avait déposé mardi dernier, vers 3 h. de l'après-midi, une balle de lin, d'une valeur de 230 francs, dans une dépendance de la rue des Vieux-Remparts, en attendant de la livrer à son propriétaire M. Aloise Vanhede, marchand de lin également à Wevelghem. Depuis la balle a disparu, on ne sait dans quelles circonstances. Jeudi matin, plainte a été déposée à la police locale. Une enquête est ouverte.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Audience du 28 décembre 1911. — Présidence de M. Lagae. — Pierre Dubois et Oscar Vanderhaeghe, sans aveu, à Roulers, revenant de France, par la route Lille-Roulers; chemin faisant, ils s'étaient amusés à voler, par et par la, des faiss d'oreiller, un drap de lit et des chemises au préjudice de diverses personnes; étant coutumiers de faits de cette nature, le Tribunal leur donne à chacun d'eux huit mois de prison, 26 francs d'amende; ces individus, que la police avait réussi à pincer, ont été écroués à la prison.

— Alphonse Vanduynslagen, ouvrier en lin à Wielsbeke, armé d'un revolver, pour une ancienne rancune envers les époux Demetre-Vanhoecke, profita de ce que l'épouse Demetre se trouvait à la porte de son cabaret pour lui tirer un coup de revolver; la balle, par bonheur, ne fréla que le cou de la dite femme, ne causant ainsi qu'une petite égratignure; le coupable, pour coups avec préméditation, se voit octroyer un an de prison, 50 francs d'amende.

— François Goossens, sans aveu, à Harlebeke, pour rupture de ban, ramasse deux mois de prison.

— Un mois de prison à Alois Lombert, ouvrier briquetier, à Roulers, pour coups à Emile Decru, plus 26 francs d'amende pour bris d'un carreau de vitre au cabaret Sinnesael; Alphonse Lombaert, journalier, récolte 20 francs d'amende pour violences légères.

— **Cherté des vivres.** — Une bande de trois cents individus environ manifestaient, à Reckem, pour la cherté des vivres, et parcouraient la campagne dans le but d'intimider les fermiers: c'est ainsi que plusieurs de ces individus, après avoir enfoncé la porte d'entrée de la ferme Dumortier, à Reckem, pénétrèrent dans la ferme, et y auraient fait peut-être beaucoup de dégâts, si les gendarmes, qui patrouillaient dans ces endroits, n'étaient point arrivés; ils procédèrent à l'arrestation de Charles Margelberghe, Ferdinand Vromant et Alphonse Vanmarcke, ouvriers à Reckem, qui sont condamnés chacun à un mois de prison, 26 francs d'amende; en plus, Markelberghe Charles reçoit 50 francs d'amende pour avoir brisé en partie la clôture d'une pâture.

— Léopold Lefebvre, peintre à Herseaux, avait déposé son vélo dans une chambre au rez-de-chaussée d'une maison en construction située le long du pavé d'Herseaux à Luingne, où il avait à travailler; son attention fut attirée par un bruit en regardant dans la rue, il vit un individu prêt à monter le vélo en question; prendre ce voleur au collet fut l'affaire d'un instant, et mis entre les mains des gendarmes, il déclina lo nom de Charles Feron, ouvrier peintre à Cambrai; il avoua aussi qu'il avait eu l'intention de voler la bicyclette; par défaut, il reçoit trois mois de prison, 26 francs d'amende — 26 francs d'amende à Charles Balcaen, ouvrier chiffonnier à Mouscron, pour coups à Norbert Debytter, ouvrier agricole dans la même commune; ce dernier, à son tour, se voit octroyer 10 francs d'amende pour injures.

— Le Tribunal remet au 23 du mois prochain l'affaire à charge de Jules Goethals et deux autres ouvriers à Mouscron, prévenus de coups à Remi Adam, aide-maçon à Mouscron, pour citer ce dernier à comparaître comme témoin.

MOUSCRON

MORT D'UN ANCIEN CONSEILLER COMMUNAL. — Nous apprenons la mort à l'âge de 56 ans, de M Alfred Cuvelle, boulanger, rue du Christ, 113 Le défunt avait été élu conseiller communal suppléant sur la liste libérale, le 17 novembre 1895. Entré en fonction le 19 juillet 1899, pour achever le mandat de M. Louis Crombeke, décédé, élu conseiller effectif pour un terme de 8 ans en octobre 1899, il ne fut plus réélu aux élections communales de 1907.

Les funérailles auront lieu, demain, samedi, à 9 heures, en l'église Saint-Barthélemy.

UNE ARRESTATION EN GARE. — Jeudi soir, vers cinq heures et demie, la police de Bruges, téléphonait au chef de gare de Mouscron, qu'un individu, dont elle donnait le signalement, avait pris la fuite en emportant une somme de cinq cents francs.

A l'arrivée du train de 5 heures 35, M. Fournier, sous-chef de gare principal, aidé du surveillant Dumortier et du garde salle d'attente Schoorens, procédait à l'arrestation de l'individu signalé, qui fut aussitôt remis entre les mains de la police locale.

L'homme arrêté, un nommé Joseph Domaerder, âgé de 31 ans, avait tenté de détourner les recherches à Bruges, en prenant d'abord un ticket pour Gand, puis un second pour Roubaix.

Il convient de féliciter le personnel de la gare qui, à l'aide d'un simple signalement a pu arrêter cet homme.

ACTE DE PROBITÉ. — A l'arrivée du train 2451 de Tourcoing, à 4 heures, le sous-brigadier des douanes Charles Van Gysel, a trouvé dans une voiture de 2e classe de ce train, un réticule contenant la somme de 101 frs 25 et divers autres objets de valeur, entr'autres une montre de dame, en or.

Ce brave employé s'est empressé de remettre cet objet entre les mains de M. Fournier, sous-chef de gare principal, à qui il fut réclamé dans la soirée, par Mme C. G., de Mouscron.

Cet acte de probité a été signalé aux autorités intéressées.

CHELUWE

LIGNE YPRES-CHELUWE-MENIN. — Le train n 57 sera supprimé le lundi 1er janvier 1912. Il circulera le lendemain.

TOURNAI

NOUVELLES MILITAIRES. — Parmi les promotions militaires publiées au « Moniteur » de mercredi matin, nous remarquons celles qui suivent:

L'officier d'administration de 3e classe J. Rousseau, chargé de la gestion de l'hôpital de Tournai, est promu à la 2e classe.

Le pharmacien adjoint L. Coppée, de l'hôpital de Tournai, est nommé pharmacien de 3e classe.

Le lieutenant J. Crabbé, adjudant-major de bataillon au 3e régiment de Chasseurs à pied, est nommé capitaine en second; le sous-lieutenant C. Duflou, du même régiment, est nommé lieutenant.

Le lieutenant O. Garraux, du 1er Chasseurs à cheval, est nommé capitaine en second; le sous-lieutenant G. Devis, du même régiment, est nommé lieutenant.

Le lieutenant L. Loché, du 3e chasseurs à pied, est nommé aide-de-camp du lieutenant-général de Bray, commandant la 3e division d'armée.

Le capitaine en second A. Van Eslande, du même régiment, est nommé adjudant-major de bataillon. Les lieutenants A. Lefèvre et C. Polet, du même régiment, sont déchargés des fonctions d'adjudant-major de bataillon.

Le lieutenant de réserve J. Bayet, du 1er Chasseurs à cheval, est nommé capitaine en second de réserve.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES. — Sont nommés curés: à Couillet (Saint-Lambert) M. T. Ysebart, curé à Ragnies; à Ragnies, M. Liénart, curé à Gottignies.

FROYENNES

PENSIONNAT DES FRÈRES DE PASSY-FROYENNES. — Le jeudi 28 décembre, à l'occasion de la fête des Saints-Innocents, les plus jeunes élèves de cet établissement français ont offert aux familles une fort jolie séance. C'était à la fois distingué, spirituel et récréatif.

Au programme, figuraient deux charmantes comédies avec chant. L'une, « Les Gitanos », représente une escapade d'Henri IV, encore enfant. Les petits acteurs, et en particulier C. Rollin et F. Crossu, ont eu un jeu aisé, naturel, plein d'entrain, et leur diction était parfaite.

L'autre comédie historique, en deux actes: « Les Petits Violons de Lully », n'a pas été moins réussie ni moins applaudie par le nombreux public de parents qui remplissait la magnifique salle des fêtes du Pensionnat. Ce divertissement, épisode de l'enfance du célèbre musicien de Louis XIV, Lully, qui, simple marmiton de 13 ans, se révéla artiste, a été parfaitement représenté par une troupe de petits élèves. Les jeunes acteurs, L. Van Malderen et J. Lhospital, ont très bien rendu les rôles de Lully et de Quinault. Très joli également l'effet produit sur la scène par le groupe des « Petits Violons » et celui des « Marmitons ». Les décors, surtout celui du deuxième acte, étaient ravissants et parfaitement mis en valeur par des flots de lumière électrique.

Parmi les intermèdes, le public a paru particulièrement goûter « Les Camelots », gracieux duo, par les jeunes J. Rogué et G. de la Brosse; la « Lettre au Bonhomme Janvier », et aussi « Chinois à Paris », chœur avec évolutions, où figuraient vingt petits acteurs vraiment charmants avec leurs jolis costumes chinois et leurs parasols multicolores.

En un mot, ces résultats font honneur aux habiles et dévoués formateurs de ces délicieux petits artistes.

A la fin, et aux applaudissements de toute l'assistance, le Frère Directeur du Pensionnat a tenu à féliciter les uns et les autres.

POTTES

LA SAINTE CÉCILE. — La fête de Sainte-Cécile qui avait été annoncée pour le mardi 25 décembre dernier, n'a pas eu lieu. Celle-ci est remise au jeudi 11 janvier 1912.

BULLETIN FINANCIER

PARIS, 28 décembre 1911.

Le marché se montre très résistant dans l'ensemble. La Rente française, les établissements de crédit et les valeurs de transports sont très fermes, malgré les attaques de baissiers acharnés qui profitent de l'atonie des marchés étrangers pour chercher à peser sur les cours. Les indications de New-York et de Londres dénotaient en effet une absence totale d'affaires dans quelque grande que ce soit; aussi, malgré la nouvelle avance du cuivre-métal, le Rio Tinto se montre-t-il plus calme. Dans le groupe russe, c'est aujourd'hui le Platine qui tient la tête, les autres valeurs se contentant de consolider leurs précédentes avances.

Notre 3 0/0 s'avance à 96.52, tandis que l'Extérieure se tasse à 96.62; le Portugais est bien tenu à 66.70. Fonds Russes: nationaliers en négrite le Serbe à 90.50 et le Turc Unifié à 90.50. Brésil en reprise à 87.50. Bons de Sao-Paulo, 510.

Etablissements de Crédit recherchés. Banque de Paris 1785, Union Parisienne 1233, Mobilier 723. Le Crédit Français est actif à 550.

Chemins français délaissés. Chemins espagnols soutenus Dans le groupe de la traction, le Métropolitain gagne 3 points à 695, l'Omnibus 4 points à 712; Thomson, 896.

Comme nous l'avions fait prévoir, l'émission des obligations 5 % de la Barcelona Traction Light and Power Cy Ltd, qui s'est clôturée le 22 courant a recueilli un très grand succès. Voici d'ailleurs les chiffres officiels de la répartition: les souscripteurs de 1 à 6 obligations reçoivent l'intégralité de leur souscription; de 7 à 10 obligations, 7 titres; de 11 à 20, 8 titres; de 21 à 50, 9 titres, de 51 au delà, 20 % de leur souscription.

Le Rio-Tinto cote successivement 1852, 1845 et 1850 contre 1860 hier.

En banque, les mines d'or et les diamantifères sont calmes; on retrouve la De Beers à 472.50; l'East-Rand à 56.75; la Goldfields à 164, la Rand Mines à 116.

Parmi les cuprifères, l'Utah Copper s'avance à 303.50

Caoutchoutières résistances.

En metallurgiques cuivres, le Platine bondit de 355 à 871; Hartmann plus calme, côte 674; Malétroit, 570. La question de dissolution du Prodamet qui ne concerne que les grandes usines productrices de fonte en Russie, ne pouvait intéresser les usines Stoll, dont l'objet consiste à fabriquer des machines agricoles et quelques types de produits industriels. Aussi les titres de cette société clôturent-ils très demandés: l'action ancienne à 507, l'action nouvelle à 485.

Au comptant, la Franco-Wyoming accentue sa reprise à 45 francs.

PHILOTOTZ & WADDINGTON,
20, rue Le Peletier, Paris.

Agendas de bureaux

En vente librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix, et 33, rue Carnot, Tourcoing.

Marchés divers

PARIS-LA VILLETTE, 28 décembre. — **Bestiaux.** — Bœufs: vendus, 1.365; 1re qual., 1.86; 2e, 1.66; 3e, 1.48. — Vaches: vendues, 672; 1re qual., 1.84; 2e, 1.56; 3e, 1.44. — Taureaux: vendus, 161; 1re qual., 1.56; 2e, 1.46; 3e, 1.38. — Veaux: vendus, 1.362; 1re qual., 2.60; 2e, 2.40; 3e, 2.10. — Moutons: vendus, 11.124; 1re qual., 2.46; 2e, 2.26; 3e, 2.00. — Porcs: vendus, 3.632; 1re qual., 2.00; 2e, 1.96; 3e, 1.84.

LILLE, 28 décembre. — **Marché aux fourrages et pailles.** — Paille, 1re qual., 85; 2e, 80. — Avoine, 1re qual., 65; 2e, 60. — Foin, 1re qual., 130; 2e, 125. — Lentilles, 1re qual., 120; 2e, 115. — Sainfoin, 1re qual., 135; 2e, 130. — Luzerne, 1re qual., 125; 2e, 120. — Trèfle, 1re qual., 140; 2e, 130. — Hivernage, 1re qual., 100; 2e, 95. — Octroi compris.

MERVILLE, 28 décembre. — Pommes de terre, les 100 kilos, 7.00 à 13.00; beurre, le demi-kilo, 2.00; œufs, les 26, 4.10.

BETHUNE, 26 décembre. — Pommes de terre, les 50 kilos, 4.75 à 5.00; beurre, le kilo, 3.80 à 4.40; œufs, le quart, 4.20 à 4.60.

ANVERS, 28 décembre. — **Cafés** (Cote officielle). — Santos, par 50 kilos, entrepôt. Décembre, janvier, 80.50; février, 80.00; mars, avril, 80.25; mai, juin, 80.00; juillet, août, 79.75; septembre, octobre, 79.50. Vente, 11.000 sacs. — Calme

Tourteaux de lin. — On cote disponible: Amérique, 25.62; décembre, 25.50; « Premiers, 24.25. — Calme.

Céréales. — Sur des nouvelles transatlantiques en hausse, le marché est plus ferme pour les blés. Seigle, soutenu. Orge, ferme. Avoine, ferme. Maïs, à peine soutenu.

Houblons. — On cote par 50 kilos. Alost, disponible, 227.00 à 230.00; janv.-fevr., 227.00 à 230.00; nouvelle récolte, 120.00; Poperinghe ville, disponible, 227.00 à 230.00; janv.-fevr., 227.00 à 230.00; nouvelle récolte, 120.00. — Ferme.

Pétrole raffiné. — On cote: Disponible blanc, 19.75; décembre, 19.75; janvier, 20.00; février-mars, 20.25 par 100 kilos. — Ferme.

ATH, 28 décembre. — Froment vieux, les 100 kilos, 19.00; seigle, 18.00; avoine, 22.00; beurre, le kilo, 3.75; œufs, les 25, 3.25.

AUDENARDE, 28 décembre. — Pommes de terre, 8.00; beurre, le kilo, 3.75; œufs, les 26, 3.37; pourceaux, 35.00; lapins, 3.00.

Comptoir National d'Escompte de Paris
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital: 200 millions de francs. Entièrement versé
Les Agences à:
ROUBAIX, 57-57, rue de la Gare;
TOURCOING, 19, rue Carnot;
paient, dès à présent, les COUPONS à l'échéance 1er Janvier 1912. ORDRES DE BOURSE (comptant ou terme). Versements. Echanges. Transferts. Renouvellement de Feuilles de Coupons, etc. Souscription, LOCATION DE COFFRES-FORTS, GARDE DE TITRES, DÉPOT DE COLIS. 19389

Feuilleton du « JOURNAL DE ROUBAIX » du vendredi, 29 décembre 1911

N° 6

La Perle Jaune

PAR GEORGES PRADEL

Il était hideux, livide, pareil à un spectre.

Et ce fut si effrayant qu'il ne put retenir un cri sourd, un cri d'effroi tandis qu'il avançait les deux mains comme s'il eût essayé de repousser une attaque.

— Mon oncle! mon oncle! s'écria